



Cette formation est éligible au CPF
Fiche RNCP : 39930



DEJEPS

COORDINATION DE PROJETS

Asnières-sur-Seine (92)

Présentation

Le Diplôme d'Etat de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport est un diplôme professionnel de niveau 5.

Il est délivré par le ministère des Sports, de la Jeunesse et de la Vie associative.

Il est inscrit au répertoire national des certifications professionnelles.

Il est reconnu dans le cadre de la Fonction Publique Territoriale et permet de se présenter au concours d'animateur territorial (catégorie B).

Son objectif est de former des coordonnateurs de projets.

Pour aller plus loin, consulter le référentiel du diplôme : [Légifrance – Publications officielles – JORF n°0286 du 4/12/2024](#)

Public concerné

Salariés, demandeurs d'emploi, jeunes en contrat d'apprentissage répondant au pré-requis.

Prérequis

- › Soit être titulaire d'un diplôme de niveau 4 du champ de l'animation, et du sport ou de l'intervention sociale enregistré au RNCP.
- › Soit être titulaire d'un diplôme de niveau 5 enregistré au RNCP.
- › Soit attester d'un niveau de formation correspondant à un niveau 4 et se prévaloir d'une expérience d'animation de 6 mois.
- › Soit justifier de 24 mois d'activités professionnelles ou bénévoles correspondant à 1600 heures minimum.
- › Être titulaire d'une attestation de formation au secourisme suivante : PSC ; ou équivalent ; SST assorti de l'attestation de maintien de compétence (MAC).
- › Pour les candidats de nationalité française de moins de 25 ans vous devez fournir l'attestation de recensement et le certificat individuel de participation à l'appel de préparation à la défense.

Durée

- › **756 heures** de formation théorique en présentiel, 2 à 3 jours par semaine en centre sauf les mercredis et vacances scolaires.
- › **1 155 heures** en situation pratique.

Dates de formations

- › Du **8 octobre 2025 au 22 janvier 2027**.

Lieu

Centre national de formation ifac
53 rue du RP C. Gilbert, 92600 Asnières-sur-Seine

Dates limites d'inscription

Merci de télécharger, compléter et nous adresser votre dossier d'inscription complet avant le **5 septembre 2025**.

La convocation à l'épreuve orale de sélection ne se fera que sous condition de complétude de ce dernier.

Tarifs

Frais d'inscription	35 €
Coût de formation parcours complet hors apprentissage	7 500 €
Coût de formation parcours complet apprentissage	Gratuit pour les apprentis ; application du coût contrat défini par France Compétence ou le CNFPT pour les employeurs.
Coût de formation par blocs	Nous contacter

Modalités de financement : consulter notre site internet ou nous contacter pour un devis personnalisé.

CONTACT



Sabine CANOVAS
01 46 88 10 42
sabine.canovas@dso.ifac.asso.fr



ifac-formation.fr

Formation, animation, conseil – Association à but non lucratif
à vocation éducative, sociale et territoriale.

Dates d'informations collectives

En présentiel à Asnières-sur-Seine à 10h :

6 mars 2025

6 mai 2025

12 juin 2025

8 juillet 2025

Dernière date : 02 septembre 2025

Sélections

Les selections sont mises en place conformément au décret n°2022-1426 du 10 novembre 2022 et de l'arrêté du 9 février 2023 du code du sport.

1- Un dossier de présentation du parcours professionnel de six pages minimums décrivant les activités professionnelles et bénévoles du candidat dans le domaine de l'animation en précisant les compétences mises en œuvre comme animateur ou dans l'accompagnement des publics. Ce dossier doit être fourni avec le dossier d'inscription.

2- Epreuves écrites : Etude de cas (3h) ; Une note inférieure à 8/20 est éliminatoire.

3 - Epreuve orale (45 minutes) : entretien de motivation. Il s'appuiera sur l'expérience d'animation du candidat.

Date des épreuves écrites et orales : le 15 mai, le 19 juin, le 30 juin , le 08 septembre, le 23 septembre et le 30 septembre 2025.

Objectifs

Le DEJEPS permet d'exercer la fonction de coordinateur de projet, d'activités, d'adjoint de direction, d'agent de développement de la vie associative. Son titulaire assure la conception, la mise en œuvre et l'évaluation de projets d'action dans une démarche d'éducation populaire. Il est force de proposition pour alimenter la réflexion stratégique conduite au sein de la structure et réalise une veille sur l'évolution des pratiques, des démarches socio-éducatives et des réglementations de son domaine.

Contenu de la formation

Le diplôme est obtenu par capitalisation de quatre blocs de compétences. Un positionnement est organisé permettant de construire un parcours individualisé de formation :

- › **Bloc 1** : Animer et accompagner une équipe dans le champ du sport ou de l'animation.
- › **Bloc 2** : Concevoir un projet d'action dans le domaine de l'animation socio éducative, culturelle et/ou sportive.
- › **Bloc 3** : Mettre en œuvre et évaluer un projet d'action dans le domaine de l'animation socio-éducative, culturelle et/ou sportive.

- › **Bloc 4** : Développer les partenariats opérationnels et contribuer aux dynamiques institutionnelles dans le domaine de l'animation socio-éducative, culturelle et/ou sportive.

Méthodes mobilisées

- › Apports théoriques
- › Exercices d'application à partir de cas concrets
- › Travail en groupe
- › Conseil individualisé
- › Mise en situation professionnelle

Modalités d'évaluation

Situation d'évaluation certificative – Annexe 2 de l'arrêté du 21 novembre 2024 :

- › **Bloc 1** : Mise en situation professionnelle ; production d'un document écrit ; entretien avec les jurys.
- › **Bloc 2** : Production d'un document écrit ; entretien avec les jurys.
- › **Bloc 3** : Production d'un document écrit ; entretien avec les jurys.
- › **Bloc 4** : Production d'un document écrit ; entretien avec les jurys.

Alternances, stage pratique

La formation se déroule en alternance : deux à trois jours par semaines au centre de formation et deux à trois jours par semaines en situation professionnelle en dehors des vacances scolaires (le calendrier précis est fourni au moment de l'inscription aux informations collectives).

Modalités d'accès aux personnes en situation de handicap

Notre centre de formation est accessible aux personnes à mobilité réduite. Pour les autres situations de handicap, merci de bien vouloir vous mettre en relation avec notre référent.

Mail : referent.handicapfpc@dso.ifac.asso.fr

